

J'ai suivi très attentivement tous les discours prononcés au sujet de la résolution dont nous sommes saisis, et tout particulièrement celui qu'a prononcé cet après-midi l'honorable député de Peace-River (M. Low). Or, j'apprends avec surprise que lui-même et les membres de son parti ont décidé d'enregistrer un vote défavorable.

M. LOW: Je n'ai rien dit de tel.

M. PINARD: Il a soumis un projet d'amendement dont le seul effet sera, à mon sens, de donner au monde l'impression que le Canada n'est pas uni dans cet effort pour assurer la paix universelle.

M. LOW: J'ai proposé un amendement.

M. PINARD: L'honorable député a souligné les multiples entraves qui se posent au monde dans son organisation en vue du maintien de la paix. Je ne répondrai pas par le menu à ses arguments, me contentant de lui dire, comme réponse générale, que le pire ennemi de la paix est la critique du genre de celle qu'il nous a servie cet après-midi.

M. LOW: C'est là une opinion individuelle.

M. LALONDE: L'honorable député parle au nom de tout son groupe.

M. BLACKMORE: Vous feriez bien d'ouvrir les yeux avant qu'il soit trop tard.

M. PINARD: Je dois admettre que l'honorable député de Peace-River a prononcé un discours remarquable; cependant, à mon avis, il est malheureux qu'il se soit terminé par des considérations sur de viles questions monétaires.

M. BLACKMORE: Vous n'avez pas tout à fait tort.

M. PINARD: Je n'ai pas encore défini quelle était, à mon sens, la condition la plus importante et la plus indispensable à l'établissement et au maintien d'une paix durable. Cette condition est la seule véritable, car sans elle toutes les autres seraient inutiles et ne serviraient de rien. Cette condition, c'est l'amélioration des relations privées, c'est-à-dire une véritable compréhension entre les sujets et les races d'un même pays, et un respect plus profond de leurs droits, de leurs aspirations et de leurs privilèges.

J'ai grandi dans le respect des libertés et la reconnaissance des droits des autres. C'est un peu la définition du libéralisme, de cette doctrine que les chefs libéraux ont toujours prêchée par leurs exemples et par leur législation en ce pays. Cette doctrine généreuse et fière, je suis heureux d'y adhérer,

d'y croire et je veux la défendre toujours, par mes faibles moyens, contre tous ceux qui s'acharnent à la détruire.

A cause de notre situation ethnique spéciale, les devoirs qui incombent à nos citoyens, bien qu'impératifs, sont difficiles d'accomplissement. Avant de chercher à favoriser l'amélioration des relations internationales, nous devrions faire le nécessaire chez nous.

Aucun Canadien, ni aucun honorable député ne saurait approuver le travail accompli par le reste de l'univers, à San-Francisco, à moins d'accepter les principes de relations intimes, de collaboration, de bonne entente et de tolérance mutuelles des deux races qui composent notre population. En d'autres termes, il sera impossible de contribuer à l'unification de l'univers d'après-guerre à moins d'être déterminés à assurer l'unité d'idéal, de desseins et d'action dans ce grand pays qui est le nôtre.

Tous les Canadiens doivent comprendre qu'aujourd'hui notre pays a atteint l'indépendance complète. Mais pour être digne d'un si grand privilège, notre pays doit assurer et maintenir en son sein l'unité la plus complète. Il doit devenir véritablement un pays canadien, possédant son drapeau distinctif, sa propre citoyenneté et son hymne national, mais, avant tout, la communauté d'aspirations et d'idéals.

Il est regrettable que certains hommes publics, pour assurer leur élection, ont encore une fois tenté de soulever les anciennes querelles entre les deux principaux éléments ethniques du Canada. A certains moments, cette pratique résumait presque dans son entier le programme d'un parti qui, par ce moyen dangereux, cherchait à retrouver l'éclat que tant d'erreurs et de fautes avaient assombri.

Le splendide comté que j'ai le grand honneur de représenter en cette Chambre, je suis heureux de le déclarer, a condamné sans réserve, aux dernières élections, cette politique antinationale de désunion. Bien que sa population se compose de citoyens d'origine française et d'origine anglaise en nombre à peu près équivalent, tous les groupes y vivent dans une parfaite harmonie et y entretiennent des relations de cordialité et de bonne entente.

La générosité des citoyens de Chambly-Rouville qui, bien que d'une origine ethnique différente de la mienne, m'ont appuyé, ainsi que le parti libéral, aux dernières élections, m'a profondément touché.

Il nous appartient, à nous, du Québec, de cesser de penser en provincialistes et en régionalistes. Nous devons agrandir nos horizons; nous devons être avant tout des Canadiens tout court. Ce devoir, nous sommes disposés